

# BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION <sup>(1)</sup>

PRIX DES TRANSACTIONS <sup>(2)</sup> BIENS A USAGE D'HABITATION		HONORAIRES TTC <sup>(3)</sup> TRANCHES NON CUMULATIVES
de	à	
15 000 €	100 000 €	8% (forfait min de 5 000 €)
100 001 €	199 999 €	7,5 %
200 000 €	249 999 €	7 %
250 000 €	299 999 €	6,5 %
300 000 €	399 999 €	6 %
400 000 €	499 999 €	5 %
500 000 €	- €	4 %

PRIX DES TRANSACTIONS <sup>(2)</sup> FONDS DE COMMERCE, TERRAINS, LOCAUX COMMERCIAUX	HONORAIRES TTC <sup>(3)</sup> TRANCHES NON CUMULATIVES
Parking / Garage	Forfait de 2 500 €
Local commercial	10% (Forfait min. de 5 000 €)
Terrain	8% (Forfait min. de 5 000 €)

<sup>(1)</sup> Barème des honoraires de transactions en vigueur au 01/04/2018

<sup>(2)</sup> Les honoraires de commercialisation de programmes immobiliers sont à la charge du promoteur et intégrés dans la grille de l'opération correspondante.

<sup>(3)</sup> TVA en vigueur de 20% incluse. Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur

AF LAMBERT IMMOBILIER - SASU au capital de 10 000 € - 834 678 542 RCS Avignon

11 Rue de la République, 84100 Orange - Tél. : 04 32 85 11 68

Carte Professionnelle 8401 2018 000 024 333 délivrée par la CCI du Vaucluse

Garantie Financière Transaction N° B81 024 640 d'un montant de 120 000 € - GALIAN ASSURANCES, 89 Rue de la Boétie, 75008 Paris

RCP N° 120 137 420 - MMA ASSURANCES, 14 BD Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS

TVA Intracommunautaire FR38 834 678 542 - Code NAF 6831Z - Commerçant Indépendant, membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier

Nom du médiateur : Médiation - vivons mieux ensemble, 465 Avenue de la Libération, 54000 Nancy- <https://www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr>

